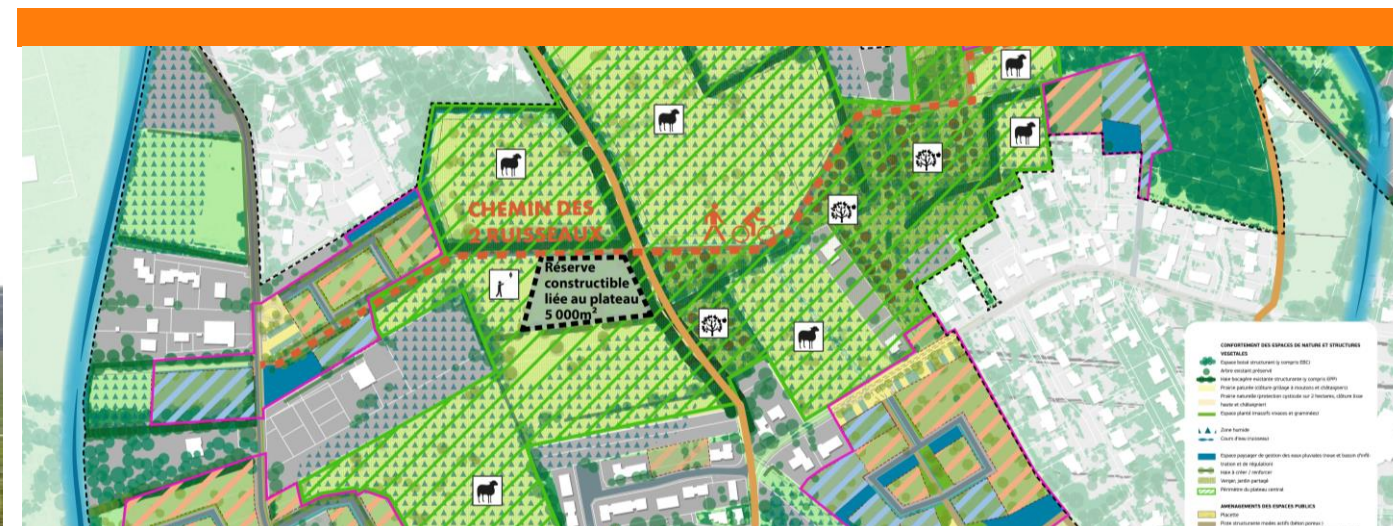




ZAC DES DEUX RUISSEAUX À THOUARE-SUR-LOIRE

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

VOLET A : Guide de lecture

Mai 2025



Loire Océan
Développement

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Maître d'ouvrage

RAISON SOCIALE	Loire Océan Développement
COORDONNÉES	34 rue du Pré Gauchet - CS93521 44035 NANTES CEDEX
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Madame Audrey Thoreau Tél. + 33 2 40 92 95 30 athoreau@lod44.com

SCE

COORDONNÉES	4, rue Viviani – CS 26220 44262 NANTES Cedex 2 Tél. 02.51.17.29.29 - Fax 02.51.17.29.99 E-mail : sce@sce.fr
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Pierre BUAT Directeur opérationnel – Environnement des Aménagements Tél. 02 51 17 29 29 E-mail : pierre.buat@sce.fr

Rapport

TITRE	ZAC des Deux Ruisseaux - Volet A – Guide de lecture
NOMBRE DE PAGES	11

Suivi des versions

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
200146	15/09/2023	Édition 1	Création	SGE	CAG
200146	Octobre 2024	Édition 2	Modification suite à remarques LOD	EAB	PIB
200146	Mai 2025	Édition 3	Prise en compte des remarques de la DDTM	EAB	PIB

Sommaire

- 1. Le rôle du Guide de lecture 4
- 2. Le contenu des volets..... 4
 - 2.1. Volet A : Guide de lecture4
 - 2.2. Volet B : Notice explicative.....4
 - 2.3. Volet C1 : Résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude d'incidence loi sur l'eau4
 - 2.4. Volet C2 : Etude d'impact valant dossier d'incidence loi sur l'eau et incidences Natura 20005
 - 2.5. Volet D : Pièces justificatives spécifiques à la loi sur l'eau5
 - 2.6. Volet E : Dossier de demande de dérogation espèces protégées.....5
 - 2.7. Volet F : Avis émis sur le projet et mémoire en réponse du maître d'ouvrage5
 - 2.8. Volet G : Annexes5
- 3. Eléments clés du dossier d'autorisation environnementale..... 6
- 4. Sommaire général du dossier d'autorisation environnementale..... 6
- 5. Glossaire des acronymes utilisés..... 8

1. Le rôle du Guide de lecture

Le présent guide a pour but de faciliter la prise de connaissance du dossier d'autorisation environnementale présenté à la consultation publique pour le projet de ZAC des deux ruisseaux à Thouaré-sur-Loire dans le département de la Loire-Atlantique. Il présente l'ensemble des pièces constituant le dossier et leur contenu, ainsi qu'un sommaire détaillé afin de s'y repérer plus aisément.

2. Le contenu des volets

Le dossier de demande d'autorisation environnementale est constitué de 8 volets.

- ▶ Volet A : Guide de lecture
- ▶ Volet B : Notice explicative
- ▶ Volet C1 : Résumé non technique de l'étude d'impact et de l'incidence loi sur l'eau
- ▶ Volet C 2 : Etude d'impact valant dossier d'incidence loi sur l'eau et incidences Natura 2000
- ▶ Volet D : Pièces justificatives spécifiques à la loi sur l'eau
- ▶ Volet E : Dossier de demande de dérogation espèces protégées
- ▶ Volet F : Avis émis sur le projet et mémoire en réponse du maître d'ouvrage
- ▶ Volet G : Annexes

2.1. Volet A : Guide de lecture

En complément de la présentation de la composition du dossier d'autorisation environnementale, le présent volet comporte un lexique et glossaire des acronymes utilisés dans la suite des volets.

2.2. Volet B : Notice explicative

La notice explicative décrit l'objet de la consultation publique, les informations juridiques et administratives.

Ce volet présente le projet ainsi que le nom du demandeur et les informations relatives à la maîtrise foncière, les acteurs et partenaires du projet, son contexte réglementaire (historique des études et procédures menées dans le cadre du projet) et enfin, le déroulement de la consultation publique et de l'ensemble des procédures associées.

2.3. Volet C1 : Résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude d'incidence loi sur l'eau

Le volet C1 est un chapitre constitutif du dossier d'étude d'impact. Le résumé non technique présente de manière synthétique et accessible au grand public les enjeux et les impacts du projet. Il présente également les principaux éléments du projet.

2.4. Volet C2 : Etude d'impact valant dossier d'incidence loi sur l'eau et incidences Natura 2000

Les trois principaux objectifs de cette étude d'impact sont :

- ▶ Aider le maître d'ouvrage à concevoir un projet respectueux de l'environnement : l'étude d'impact doit fournir des indications de nature à améliorer la qualité du projet et à favoriser son insertion dans l'environnement ;
- ▶ Éclairer l'autorité administrative sur la nature et le contenu de la décision à prendre : l'étude d'impact doit aider l'autorité compétente à prendre une décision et, le cas échéant, à déterminer les conditions environnementales de l'autorisation du projet. Elle peut, le cas échéant, l'inciter à préconiser une mise en œuvre environnementale des travaux et un suivi ;
- ▶ Informer le public et lui donner les moyens de jouer son rôle de citoyen averti et vigilant : l'étude d'impact est la pièce maîtresse du dossier d'enquête publique qui constitue le moment privilégié de l'information du public.

L'étude d'impact vise à caractériser, en fonction des éléments d'appréciation disponibles, les conséquences du projet sur son environnement et les mesures mises en place pour éviter, réduire et, le cas échéant, compenser les impacts négatifs.

2.5. Volet D : Pièces justificatives spécifiques à la loi sur l'eau

Ce volet précise notamment les rubriques de la loi sur l'eau concernées par le projet, présente les moyens de surveillance et d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Une note de présentation non technique spécifique au dossier d'autorisation environnementale y est intégrée.

L'étude d'impact valant étude d'incidences « loi sur l'eau », les enjeux liés aux milieux aquatiques (cours d'eau, eaux souterraines, zones inondables, zones humides...), l'analyse des incidences du projet sur ces milieux et les mesures envisagées sont présentés par des renvois aux différents chapitres de l'étude d'impact correspondants.

2.6. Volet E : Dossier de demande de dérogation espèces protégées

Le dossier de demande de dérogation consiste en la constitution des documents administratifs relatifs à la présence sur un site d'espèces protégées.

Le dossier constitue la demande de dérogation aux interdictions de destruction d'espèces protégées dans le cadre du projet en conformité avec le code de l'environnement.

Ce volet doit démontrer que le projet répond aux 3 conditions d'octroi pour solliciter la dérogation.

2.7. Volet F : Avis émis sur le projet et mémoire en réponse du maître d'ouvrage

Ce volet permet de recenser les différents avis émis lors de la procédure et de présenter le mémoire en réponse établi par le Maître d'Ouvrage suite à l'avis de l'Autorité environnementale.

2.8. Volet G : Annexes

Ce volet est présent dans le dossier afin d'apporter au lecteur tous les éclaircissements et les informations utiles et disponibles pour une bonne compréhension du projet. Il rassemble notamment toutes les annexes (listes des espèces recensées, études spécifiques réalisées, etc...).

3. Eléments clés du dossier d'autorisation environnementale

Les éléments clés du contenu du dossier d'autorisation environnementale sont présentés dans les chapitres suivants :

- ▶ Le projet et son historique
 - Pièce C2 : Chapitre 3

- ▶ La concertation préalable
 - Pièce C2 ; chapitre 3

- ▶ Les différentes variantes étudiées et les raisons du choix du tracé
 - Pièce C2 ; chapitre 4

- ▶ Les objectifs du projet
 - Pièce C2 ; chapitre 3

- ▶ Le calendrier prévisionnel du projet et les suites de la consultation publique
 - Pièce C2 : chapitre 1 et chapitre 3

- ▶ Le détail des travaux
 - Pièce C2 – Chapitre 3

4. Sommaire général du dossier d'autorisation environnementale

VOLET A : GUIDE DE LECTURE

VOLET B : NOTICE EXPLICATIVE

- Chapitre 1 : Informations administratives
- Chapitre 2 : informations juridiques
- Chapitre 3 : Note de présentation non technique

VOLET C1 : RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DE L'INCIDENCE LOI SUR L'EAU

- Chapitre 1 : Préambule
- Chapitre 2 : Présentation du projet, solutions de substitution et raisons du choix retenu
- Chapitre 3 : Etat initial, impacts du projet sur l'environnement et mesures associées
- Chapitre 4 : Evaluation des incidences Natura 2000
- Chapitre 5 : Vulnérabilité du projet
- Chapitre 6 : Bilan Carbone
- Chapitre 7 : Evaluation du potentiel de développement des énergies renouvelables
- Chapitre 8 : Etude d'optimisation de la densité des constructions
- Chapitre 9 : Compatibilité du projet avec les principaux plans et programmes
- Chapitre 10 : Estimation des dépenses en faveur de l'environnement et de la santé
- Chapitre 11 : Auteurs des études, méthodes

VOLET C 2 : ÉTUDE D'IMPACT VALANT DOSSIER D'INCIDENCE LOI SUR L'EAU ET INCIDENCES NATURA 2000

- Chapitre 1 : Préambule de l'étude d'impact
- Chapitre 2 : Etat initial de l'environnement
- Chapitre 3 : Présentation des principales caractéristiques du projet
- Chapitre 4 : Solutions de substitution raisonnables examinées et raisons pour lesquelles le projet a été retenu
- Chapitre 5 : Effets positifs, négatifs, directs, indirects, temporaires et permanents, à court, moyen et long terme, mesures, modalités de suivi
- Chapitre 6 : Vulnérabilité du projet au changement climatique
- Chapitre 7 : Bilan carbone et Gaz à effet de serre
- Chapitre 8 : Appréciation des effets cumulés
- Chapitre 9 : Evaluation des incidences Natura 2000
- Chapitre 10 : Evaluation du potentiel de développement des énergies renouvelables
- Chapitre 11 : Etude d'optimisation de la densité des constructions
- Chapitre 12 : Compatibilité du projet avec l'affectation des sols, les plans, schémas et programmes
- Chapitre 13 : Estimation des dépenses en faveur de l'environnement et de la santé
- Chapitre 14 : Auteurs des études, méthodes et difficultés rencontrées

VOLET D : PIECES JUSTIFICATIVES LOI SUR L'EAU

- Chapitre 1 : Préambule
- Chapitre 2 : Emplacement sur lequel les travaux et l'ouvrage doivent être réalisés
- Chapitre 3 : Nature, consistance, volume et objet des ouvrages et travaux projetés
- Chapitre 4 : Rubriques de la nomenclature loi sur l'eau concernées par le projet
- Chapitre 5 : Moyens de surveillance et d'intervention
- Chapitre 6 : Eléments, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier
- Chapitre 7 : Note de présentation non technique
- Chapitre 8 : Document d'incidences

VOLET E : DOSSIER DEROGATION ESPECES PROTEGEES

- Chapitre 1 : Formulaires Cerfa
- Chapitre 2 : Contexte règlementaire volet dérogation espèces protégées
- Chapitre 3 : Identification du demandeur et contexte de la dérogation
- Chapitre 4 : Description du projet et raisons impératives d'intérêt public majeur
- Chapitre 5 : Espèces concernées par la demande
- Chapitre 6 : Description de l'état initial de l'environnement
- Chapitre 7 : Description des impacts du projet sur les espèces protégées et des mesures environnementales associées
- Chapitre 8 : Conclusions concernant l'absence d'atteinte au maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle
- Chapitre 9 : Annexes

VOLET F : AVIS EMIS SUR LE PROJET ET MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE

- 1 : Bilan de la concertation
- 2- Avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et mémoire en réponse à l'autorité environnementale

VOLET G : ANNEXES

- Partie 1 : Plans Projet
 - Chapitre 1 : Plan Avant-Projet (AVP)
 - Chapitre 2 : Plan des réseaux projeté
 - Chapitre 3 : Plan de recollement des tranches 1 et 2
- Partie 2 : Milieu naturel
 - Chapitre 1 : Espèces végétales identifiées sur site
 - Chapitre 2 : Comparaison des résultats des inventaires du milieu naturel entre 2016, 2020et 2023-2024
 - Chapitre 3 : Refus d'investigation écologiques sur des parcelles privées
 - Chapitre 4 : Atlas cartographique
- Partie 3 : Etudes spécifiques
 - Chapitre 1 : Etude trafic
 - Chapitre 2 : Evaluation du potentiel de développement en énergie renouvelable
 - Chapitre 3 : Bilan Carbone et GES
 - Chapitre 4 : Etudes géotechniques – APC Ingénierie
 - Chapitre 5 : Diagnostic d'archéologie préventive : arrêté de prescription de la DRAC

5. Glossaire des acronymes utilisés

A	ABF	Architecte des Bâtiments de France
	ADES	Accès aux données sur les eaux souterraines
	AEP	Alimentation en eau potable
	AVAP	Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
	ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
	ARS	Agence Régionale de la Santé
B	BBC	Bâtiment Basse Consommation
	BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
C	CO ₂	Dioxyde de carbone
D	dB	Décibel
	DCE	Directive Cadre sur l'Eau
	DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
	DICRIM	Dossier d'Information communales des Risques Majeurs
	DOO	Document d'Orientations et d'Objectifs
	DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
	DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
	DRIEE	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
	DTA	Directive Territorial d'Aménagement
	DTADD	Directive Territorial d'Aménagement et de Développement Durable
	DUP	Dossier d'Utilité Publique
E	EBC	Espace Boisé Classé
	ENS	Espace Naturel Sensible
	EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale

G	ERC	Démarche « Éviter Réduire Compenser »
	GES	Gaz à Effet de Serre
	GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
H	HQE	Haute Qualité Environnementale
	HPM	Heure de Pointe du Matin
	HPS	Heure de Pointe du Soir
	Hz	Hertz
I	IAU	Institut d'aménagement et d'urbanisme
	ICPE	Installation Classées pour la Protection de l'Environnement
	IGC	Inspection Générale des Carrières
	IGN	Institut Géographique National
	INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
	INRA	Institut National de Recherche en Archéologie Préventive
	INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
	ISDD	Installation de Stockage de Déchets Dangereux
L	ISDI	Installation de Stockage de Déchets Inertes
	LAURE	Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie
	LEMA	Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
	Leq	Niveau de pression acoustique équivalent
	Lp	Niveau de pression acoustique
	Lw	Puissance acoustique
M	MOA	Maîtrise d'Ouvrage
	MOE	Maîtrise d'Œuvre
N	N2000	Natura 2000
	Ni	Nickel
	NGF	Nivellement Général de la France

	NO₂	Dioxyde d'azote
	NO_x	Oxyde d'azote
	NVP	Nivellement de la Ville de Paris
O	O₃	Ozone
	OAP	Orientation d'Aménagement et de Programmation
	ORS	Observatoire Régional de Santé
P	PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Urbain
	PAC	Porter à connaissance
	Pb	Plomb
	PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
	PDU	Plan de déplacement urbain
	PEB	Plan d'exposition au bruit
	pH	Potentiel Hydrogène
	PHEC	Plus Hautes Eaux Connues
	PLU	Plan Local d'Urbanisme
	PM10	Particule dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 µm
	PM2.5	Particule dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 2.5 µm
	PMR	Personne à Mobilité Réduite
	PNR	Parc Naturel Régional
	POS	Plan d'Occupation des Sols
	PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
	PPBE	Plan de prévention de bruit dans l'environnement
	PPRI	Plan de prévention des risques d'Inondation
	PPRT	Plan de Prévention des risques technologiques
	PRAEP	Plan régional d'alimentation en eau potable
	PREDD	Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

	PREDMA	Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés
	PRQA	Plan Régional de la Qualité de l'Air
	PRSE	Plan Régional Santé-Environnement
	PSL	Plan stratégique local
	PSS	Plan de Secours Spécialisé
	PUP	Projet Urbain Partenarial
S	SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
	SC	Site Classé
	SCI	Société Civile Immobilière
	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
	SDAEP	Schéma directeur d'alimentation en eau potable
	SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
	SDP	Surface de Plancher
	SDRIF	Schéma Directeur de la Région Ile-de-France
	SDSV	Schéma Directeur du Stationnement Vélos
	SHON	Surface Hors Œuvre Nette
	SI	Site Inscrit
	SIG	Système d'Information Géographique
	SIGE	Service Intercommunal de Gestion des Eaux
	SO₂	Dioxyde de soufre
	SRA	Service Régional de l'archéologie
	SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
	SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique
	SU	Surface Utile
	SUP	Servitude d'Utilité Publique
	TMD	Transport de matière dangereuse

T	TN	Terrain Naturel
U	UG	Zone Urbaine Générale
	UVP	Unité de Véhicule Particulier
V	VRD	Voirie et Réseaux Divers
Z	ZICO	Zone Importante pour la conservation des Oiseaux
	ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique
	ZSC	Zone Spéciale de Conservation
	ZPPAUP	Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager
	ZPS	Zone de Protection Spéciale
	ZRU	Zone de Renouvellement Urbain
	ZUS	Zone Urbaine Sensible



www.sce.fr

GROUPE KERAN